LSTIC2892

2015-2016

Mémoire (deuxième partie)

15.0 crédits		1 + 2q

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de : - réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.
Acquis d'apprentissage	Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée. Le mémoire consiste en un travail de recherche : - spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; - méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; - intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire (http://www.uclouvain.be/61093.html) *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Le mémoire est supervisé par un promoteur. Si le sujet du mémoire le requiert ou à la demande de l'étudiant ou du promoteur, un co-promoteur peut être sollicité et désigné. Le jury du mémoire est composé du promoteur, d'un lecteur-évaluateur et d'un lecteur-arbitre. Le mémoire est évalué en fonction de : - l'atteinte de ses objectifs; - la capacité à réaliser une synthèse pertinente et bien documentée; - l'investissement personnel et la capacité à discuter les choix méthodologiques; - la cohérence et le complétude du travail effectué; - la qualité et la pertinence de la formulation écrite et de l'illustration; - la capacité à valoriser de manière critique et honnête une documentation complète et actualisée sur le sujet développé.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Le mémoire doit présenter les résultats d'un travail personnel et critique ainsi que la méthodologie scientifique utilisée pour obtenir ces résultats. Dans sa présentation, le mémoire doit respecter les conventions scientifiques et bibliographiques de la discipline.
Bibliographie :	/
Autres infos :	/
Faculté ou entité en charge:	STIC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication	STIC2M	15	-	